



Groupe de travail Académique "postes adaptés" du 30 mars 2012 : des besoins légitimes remis en cause par les restrictions budgétaires !

Les délégués FO sont intervenus dans ce groupe de travail pour soutenir les dossiers confiés par les collègues et leur en ont rendu compte.

→ Extrait de la déclaration du représentant Force Ouvrière

... Pour Force Ouvrière, il n'est pas question de cautionner cette rigueur organisée par le pouvoir politique au détriment de la santé de nos collègues. Nos collègues souffrent de plus en plus au travail en raison à la fois des conditions d'exercice de plus en plus médiocres (avec des exigences de plus en plus fortes de l'Administration, une dégradation du taux d'encadrement des élèves et des moyens de remplacement qui conduisent à des classes surchargées, la punition des absences pour maladie avec l'instauration d'un jour de carence qui contraint les enseignants à faire classe même malades, l'allongement de la durée des cotisations pour la retraite ce qui oblige à rester en activité dans des conditions de santé peu raisonnables, etc...
... Pour FO, le compte n'y est pas. Et ce ne sont pas les allègements horaire de 3 heures qui vont apporter une solution ; les collègues en « bénéficiant » ne peuvent plus vraiment se consacrer à leurs soins en coupant une journée et leur complément est problématique sur le plan administratif comme pour le bon fonctionnement de la classe.

Le SNUDI-FO réclame des moyens supplémentaires pour prendre en charge la souffrance au travail de nos collègues, ce qui est de votre responsabilité !

→ Une situation inacceptable, en chiffres

Cette année : 148 demandes, 63 premières demandes, 85 pour maintien.

En progression par rapport à l'an passé :

124 demandes, 50 premières demandes, 74 pour maintien.

Or, les moyens sont inchangés :

44 Equivalent temps plein (dont 6 pour les PALD emploi au CNED).

Les allègements horaires ont souvent été revus à la baisse par rapport aux demandes des collègues, l'administration a accordé 3 heures, ce qui correspond à une 1/2 journée, alors que les demandes étaient d'avoir une journée.

Les besoins légitimes et confirmés par les médecins de prévention ont été limités par les contraintes budgétaires.